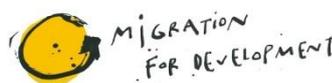
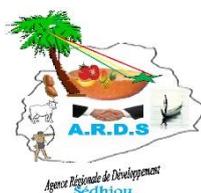

MAI 2015

REPertoire DES INITIATIVES DE CO-DEVELOPPEMENT

LIVRABLE 2



Version du 15/05/2015

Rédacteurs : Thi Baï BERNARD & Samuel LEGENDRE pour ARDYDEV

SOMMAIRE

Partie introductive	1
1. Contexte et repères méthodologiques.....	1
2. Préambule : c'est quoi le projet !?.....	2
3. Principales formes d'intervention des associations de ressortissants de Sedhiou	3
<i>L'émigration comme filet de sécurité social multiforme</i>	4
<i>La construction d'infrastructures</i>	6
4. Secteurs de concentration de l'aide	9
<i>Priorités sectorielles : santé et éducation</i>	9
<i>Le développement agricole en perspective</i>	10
Répertoire des initiatives de codéveloppement	12
Réponse aux urgences	13
Participation culturelle	14
Participation au Gamou des ressortissants de Maranda	15
Construction de la mosquée de bounkiling	16
Rapatriement des défunts et organisation des funérailles.....	17
Rapatriement des défunts et organisation des funérailles des membres d'Ulay Cacante	19
Appui aux systèmes éducatifs et sanitaires	20
Appui aux systèmes éducatifs et sanitaires - AFAC	21
Sécurité alimentaire en période de soudure.....	22
Transfert d'argent	23
Appui au développement agricole de Kolibantang.....	24
Appui transversal aux GIE	25
Appui a la case des tout-petits.....	26
Construction de la case des Tout-Petits	27
Projet droit à l'école pour tous	28
Construction de salles de classe - Maranda	29
Construction de salles de classe – Karantaba	30
Construction du college-lycée de Tanaff.....	31
Creation du centre de santé de Sédhiou.....	32
Appui au centre de sante de Kitim	33

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Encadré 1 : Repères méthodologiques	1
Encadré 2 : Stratégie d'intervention caricaturale d'une association de ressortissants	2
Encadré 3 : L'arbre des voyageurs solidaires	3
Encadré 4 : Bientôt un collège et lycée à Tanaff ?	8
Encadré 5 : Comme un grain de sel ?	11
Graphique 1 : Ventilation des actions de co-développement par typologie d'association.....	4
Tableau 1 : Associations concernées par la construction d'infrastructures éducatives ou sanitaires	7
Tableau 2 : Liste des actions de codéveloppement soutenues par des partenaires	8

LISTE DES SIGLES

ARDS	Agence Régionale de Développement de Sédhiou
CASC	Coordination des Associations de Casamance
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PAICODEL-S	Projet d'appui aux initiatives de co-développement local dans la région de Sédhiou
PADERCA	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
USAID	Agence de développement américaine

PARTIE INTRODUCTIVE

1. CONTEXTE ET REPERES METHODOLOGIQUES

Près de 75% des associations de ressortissants de Sédhiou établies en France et en Espagne ont pour objet associatif de contribuer au développement de leurs régions d'origine. Pour ce faire, elles se sont inspirées des instruments de solidarité villageois expérimentés avant l'émigration. Ces pratiques collectives à l'échelle villageoise existent bien souvent car les filets sociaux institutionnels et étatiques sont inexistant, et les capacités d'investissements très limitées. Ces instruments ont été réadaptés sur les territoires d'accueil pour faciliter l'entraide entre les expatriés. En effet, lorsque la migration a lieu dans un cadre informel, ce qui est le cas aujourd'hui de nombreux ressortissants établis en Espagne par exemple, c'est la solidarité communautaire et villageoise qui est mobilisée. Ces dynamiques de solidarité sont ensuite redéployées vers les territoires d'origine. Les dynamiques de solidarité collective issues des associations de ressortissants constituent donc le pendant de celles qui peuvent exister au sein des villages. Les capacités financières offertes par l'émigration font alors l'effet d'un miroir grossissant de ces pratiques de solidarité. Finalement la notion de solidarité ici ou là-bas se floute, il pourrait s'agir davantage d'un continuum de solidarité communautaire et villageoise. Dans ce sens certains instruments mobilisés par les associations de ressortissants font l'objet d'un double usage, sur le territoire d'accueil et sur le territoire d'origine.

Ce document présente les différentes initiatives de solidarité à destination du territoire d'origine. Initialement il était prévu d'y intégrer uniquement des « fiches projets de codéveloppement » mais il s'avère que les projets, à proprement parler (voir préambule), conduits par les associations de ressortissants établies en France et en Espagne sont peu nombreux et que les interventions menées sont difficilement assimilables à des projets, à moins de les dénaturer. Il n'en demeure pas moins que les actions réalisées par les associations de ressortissants sont nombreuses et caractéristiques des pratiques de solidarité effective des émigrés en faveur des territoires d'origine. Il s'agit d'un système de solidarité, composé de deux instruments principaux et parfois complémentaire : l'investissement dans les infrastructures et la subvention (de fonctionnement des infrastructures ou en aide directe).

Ce document répertorie donc ces différentes pratiques en deux parties :

- ❖ Dans un premier temps sont présentées les fiches actions financées à travers les subventions;
- ❖ Dans un second temps sont présentées les fiches infrastructures conduites par les associations de ressortissants ;

Au préalable les grandes tendances des associations de ressortissants de la région de Sédhiou établies en France et en Espagne seront déclinées.

Encadré 1 : Repères méthodologiques

Les initiatives recensées sont le fruit des échanges avec les membres des associations rencontrées pour élaborer le livrable 1. Une enquête complémentaire sur le territoire de l'intervention semble néanmoins indispensable pour croiser et compléter l'information.

Les fiches projets élaborées ont été ensuite transmises par courrier électronique aux associations concernées pour modification éventuelle et validation.

Les analyses élaborées à partir des entretiens conduits s'adossent à la bibliographie pertinente identifiée sur le sujet et à la conduite d'entretien ouvert avec des personnes ressources.

2. PREAMBULE : C'EST QUOI LE PROJET !?

La notion de projet est régulièrement évoquée dans notre quotidien : projet professionnel, projet de vie, projet de société etc. L'approche projet fait néanmoins référence à une méthodologie précise héritée des techniques de gestion d'entreprise. A partir des années 1970 cette approche a été mise en œuvre par l'Etat fédéral américain pour rationaliser l'action publique et s'est diffusée par la suite aux autres nations. L'USAID (Agence de développement américaine) a adopté rapidement l'approche projet dans son système d'intervention, puis l'Union Européenne et *in fine* l'ensemble des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en ont fait leur mode de fonctionnement principal, voire unique.

Deux hypothèses sont avancées pour expliquer cette faculté d'appropriation de l'approche projet par le champ du développement international. D'une part, le caractère résolument techniciste, voire technocratique de l'approche projet confère aux interventions une forme de neutralité politique qui facilite leurs implémentations sans risquer d'être targuées d'ingérence¹. Par ailleurs, le fait que les budgets d'Aide Public au Développement soient décaissés à distance nécessite un mécanisme de contrôle accru que la logique projet facilite et justifie.

L'approche projet adaptée au domaine du développement renvoie à une méthodologie consensuelle.

Le cycle du projet (diagnostic, planification, financement, réalisations, évaluation) et sa stratégie d'intervention (articulation entre objectifs, résultats attendus, activités matérialisées par le cadre logique) constituent les deux soubassements de cette méthodologie. Dans ce contexte, il est convenu par exemple que la construction d'une école proprement dite ne peut constituer un projet en soit. Ce qu'un projet de développement doit ambitionner n'est pas la présence d'une infrastructure neuve mais le fait que les conditions de scolarités et *in fine* les résultats des élèves en âge d'être scolarisés s'améliorent. Pour ce faire, un bâtiment neuf ne suffit pas, faut-il encore une équipe pédagogique concernée et motivée, des enfants bien alimentés et non parasités², des parents sensibilisés à l'importance de l'éducation des filles etc.

Même si, par facilité sémantique, on nomme projet éducatif le fait de construire une école, il ne s'agit pas d'un projet de développement à proprement parler. Si l'on devait évaluer cette intervention avec la grille analytique d'un projet de développement on dirait alors que la stratégie d'intervention manque de cohérence et de pertinence, que le diagnostic initial est trop succinct, que la pérennité de l'intervention n'est pas assurée. Mais le faut-il vraiment? Faut-il essayer d'englober les stratégies d'action des associations de ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne aux instruments mobilisés par les autres acteurs de la coopération internationale ?

Alors que les hypothèses qui ont contribué à l'adoption de l'approche projet par le secteur de la coopération internationale (risque d'ingérence, besoins de contrôle) ne sont pas transposables aux associations concernées, ce document met davantage en valeur les spécificités des approches développées par ces associations de ressortissants. Ce sont d'ailleurs ces spécificités qui ont contribué à mettre en valeur les dynamiques de codéveloppement et à les promouvoir dans le domaine de la solidarité internationale.

Encadré 2 : Stratégie d'intervention caricaturale d'une association de

Diagnostic : L'école est une paillote

Objectif : Construction de l'école en dure

Résultat : L'école est construite

Activité : construire l'école

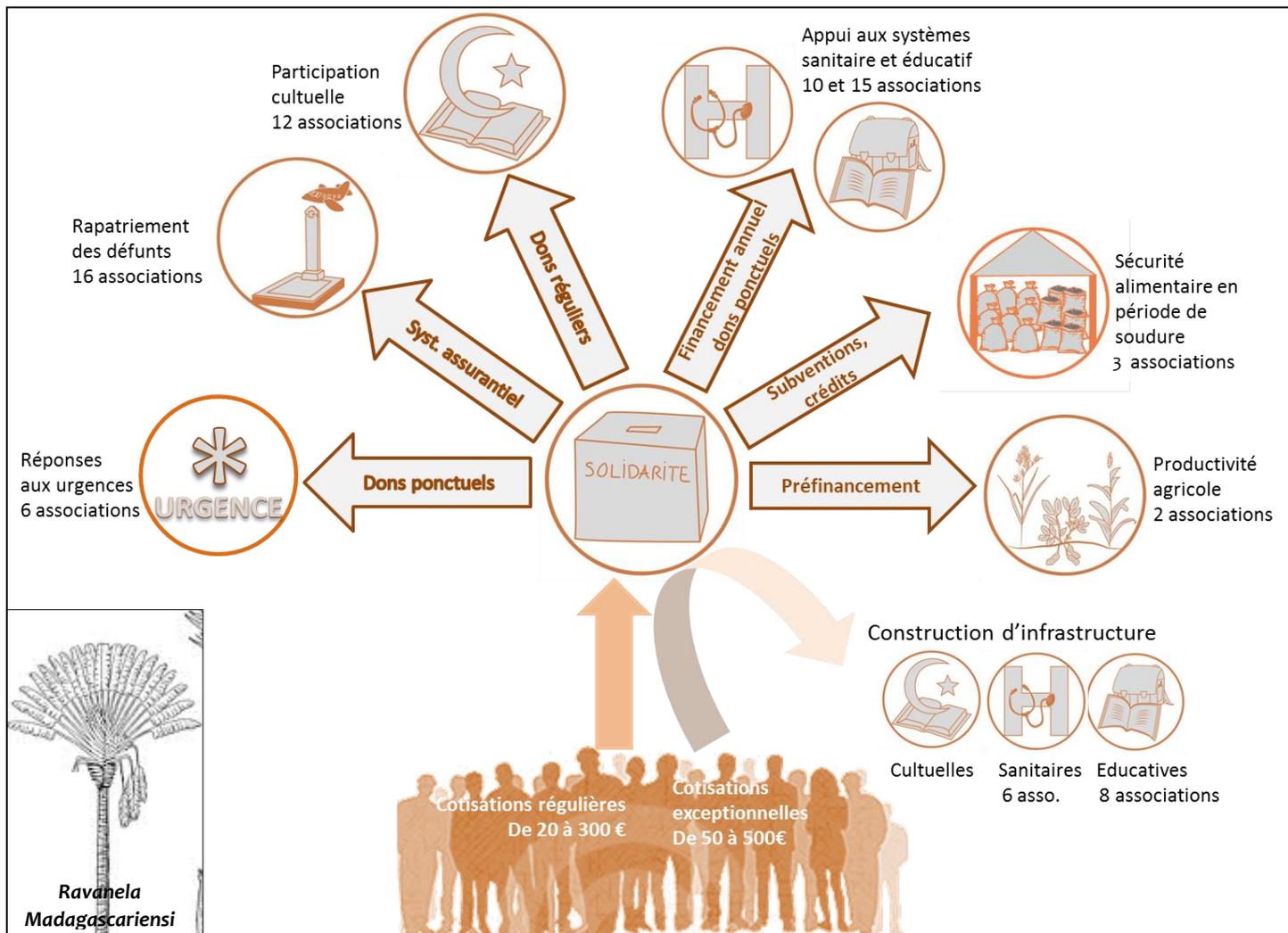
Planification : on commence par les fondations, on continuera la suite petit à petit.

1 Giovalucchi François et Olivier de Sardan Jean-Pierre, « PLANIFICATION, GESTION ET POLITIQUE DANS L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT : LE CADRE LOGIQUE, OUTIL ET MIROIR DES DÉVELOPPEURS », *Revue Tiers Monde*, 2009/2 n° 198, p. 383-406. DOI : 10.3917/rtm.198.0383

2 Esther Duflo, *Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I)*, Paris, Le Seuil / République des idées, 2010

3. PRINCIPALES FORMES D'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS DE RESSORTISSANTS DE SEDHIOU

Encadré 3 : L'arbre des voyageurs solidaires



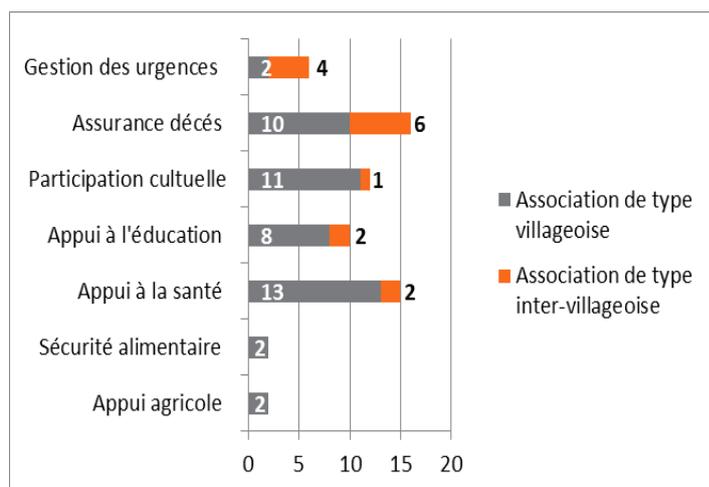
L'émigration comme filet de sécurité social multiforme

Avant même d'exister en tant qu'association les ressortissants de Sédhiou établis en France se regroupaient pour mettre en place ces caisses de solidarités : « Les caisses de solidarité sont souvent à l'origine même de la structuration. Les migrants se sont d'abord organisés dans les caisses villageoises qui étaient sous le contrôle des hiérarchies traditionnelles. Ce type de structure avait pour fonction d'entretenir la solidarité entre les immigrés et d'aider financièrement et économiquement les villages dont ils étaient issus »³.

En analysant davantage le cas des ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne, il semble y avoir autant de systèmes de fonctionnement de caisse de solidarité que d'associations. De plus le fonctionnement interne de la caisse de solidarité évolue en fonction des situations, il est donc parfois complexe pour les membres d'expliquer précisément les usages qui en sont fait. Il s'agit d'une forme d'organisation particulière, qu'on pourrait rapprocher des systèmes d'improvisation organisationnelle⁴, qui privilégie une approche organique basée sur l'adaptation et la concertation. Cette observation corrobore les analyses du livrable 1 et contribue à expliquer pourquoi le fonctionnement technique des associations qui privilégient le consensus et la transmission orale.

Ce système de solidarité est essentiellement alimenté par les cotisations régulières et parfois par des cotisations exceptionnelles. Ce sont les associations de type villageoises qui développent davantage ce type de pratiques (encadré 5).

Les filets de sécurité sociaux sont surtout pilotés par les présidents et trésoriers des associations en lien le chef du village et parfois le responsable religieux de la localité. Dans certains cas les associations disposent d'un relai local qu'elles ont identifié. Le développement de l'accès à la téléphonie mobile contribue à faciliter la coordination, même si dans certaines localités la liaison téléphonique demeure incertaine. Lorsqu'un membre actif de l'association retourne au village il est mandaté pour s'assurer du fonctionnement du système.



Graphique 1 : Ventilation des actions de codéveloppement par typologie d'association

Chaque instrument présenté dans le graphique 1 est décliné plus en détails à travers les fiches actions qui leurs sont consacrées. Certains de ces instruments sont utilisés par de nombreuses associations c'est pourquoi une présentation transversale intégrant les différents cas de figure a été privilégiée. Lorsque cela s'est avéré pertinent certains instruments identifiés ont fait l'objet d'étude de cas spécifique à une association donnée.

³ Diaspora, développement et citoyenneté. Les migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal), Samba Yatera, Olivier le Masson, http://www.grdr.org/IMG/pdf/Article_COTA_VersPaidelPimdero.pdf

⁴ Chédotel Frédérique, « L'improvisation organisationnelle » Concilier formalisation et flexibilité d'un projet, *Revue française de gestion*, 2005/1 no 154, p. 123-140. DOI : 10.3166/rfg.154.123-140

❖ Gestion des urgences



En cas d'urgence aux villages (réparation de la pompe, accidents, maladies graves, décès) les ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne sont sollicités et participent financièrement à la résolution de ces problèmes. La participation financière peut être intrafamiliale mais lorsque l'urgence est d'une ampleur plus grande et qu'elle nécessite une prise en charge collective les associations de ressortissants sont sollicitées.

Il est à noter que les associations qui institutionnalisent encore leurs lignes d'urgence, en fixant des montants en fonction du type d'urgence, sont celles qui les mobilisent davantage dans les pays d'accueil. Ainsi il n'est donc pas étonnant de remarquer que les associations de type inter-villageoises situées en Espagne ainsi que les associations de femmes soient davantage concernées. Pour les autres associations qui ne programment pas leurs dépenses et fonctionnent davantage au fil de l'eau, lorsque la caisse est vide, un appel à contribution exceptionnel est sollicité auprès des membres pour la réalimenter au niveau initial. D'autres répondent à ces urgences uniquement en sollicitant des cotisations exceptionnelles :

« Celui qui veut donner, donne ! »
Membre d'association en France

❖ Assurance décès



Le second cas d'usage fréquent est celui de la participation communautaire au frais de rapatriement des défunts et d'organisation des funérailles. Il s'agit même, selon les discussions avec de nombreux membres d'association de la raison première pour laquelle les caisses de solidarité se sont mises en place. Certaines associations formalisent des systèmes assurantiels basés sur une cotisation périodique, d'autres cotisent quand le décès survient. Ce système est plus présent en France qu'en Espagne étant donné l'âge des ressortissants.

« C'est la honte pour nous tous si nous n'arrivons pas à rapatrier le corps d'un membre de la communauté ! »

Membre d'association en France

❖ Participation culturelle



Avec la réponse aux urgences et l'assurance décès, c'est sans doute l'un des instruments les plus importants. Les associations sont sollicitées par les autorités religieuses pour participer financièrement aux différents événements culturels. Le budget attribué sert à l'achat des aliments et au financement des animations culturelles.

❖ Appui aux systèmes éducatifs et sanitaires



Certaines de ces associations planifient des dépenses annuellement et développent une ligne de financement spécifique alimentée par l'augmentation des cotisations régulières.



Ces lignes de financement participent au fonctionnement des systèmes éducatifs et sanitaires. Elles sont mobilisées pour l'achat d'un stock de médicaments, de fournitures scolaires à la rentrée des classes, ou à la prise en charge des agents de santé et d'éducation.

❖ Actions de sécurité alimentaire en période de soudure



Elles constituent aussi des exemples de filets sociaux anticipatifs mis en œuvre par les associations de ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne. Il s'agit alors de fournir l'accès aux denrées alimentaires et céréalières en particulier aux familles du village qui le nécessitent le plus. Les céréales sont données ou vendues à crédit et remboursables en nature ou en argent. Il est intéressant de remarquer que

deux des associations qui pratiquent cette activité regroupent essentiellement des Peuhls, établis dans des communes d'élevage au sein desquelles les stocks céréaliers produits sont probablement moins importants. Ainsi ils évitent le phénomène de décapitalisation du bétail pour l'achat des stocks céréaliers, qui survient en période de soudure en particulier dans les communes d'élevage.

❖ Appui au développement agricole



Les deux cas recensés concernent la mise à disposition d'un fonds de roulement agricole à des groupes d'agriculteurs pour démarrer la campagne de production (achat de semences, engrais).

Ces filets sociaux sont destinés à l'ensemble de la communauté, et en particulier aux familles les plus démunies, qui souvent ne disposent pas d'émigrés les soutenant. Il s'agit donc d'une politique d'action sociale financée par les associations de ressortissants et copilotée par les autorités villageoises et parfois religieuses.

La construction d'infrastructures

Les associations de ressortissants de type villageoises, en lien avec leurs relais locaux (associations partenaires, hommes de confiance, chefs de village, autorités religieuses) disposent d'un savoir-faire certain pour s'assurer de la réalisation d'une construction à distance. La participation à la construction des lieux de culte constitue souvent la première action collective des ressortissants. Ce type d'investissement culturel constitue une tendance dominante à de nombreux phénomènes migratoires⁵. En parallèle de nombreux ressortissants investissent individuellement dans la construction de maisons, ils s'associent parfois à plusieurs pour s'approvisionner en matière première et réaliser des économies d'échelles. Il y a parfois concomitance entre projet de construction collectif et projet de construction individuel.

L'identification du secteur d'investissement est relativement consensuelle, elle dépend surtout de la présence ou non de l'infrastructure et concerne essentiellement le secteur de l'éducation et la santé, les deux priorités sectorielles mentionnées ci-après.

Comme pour les constructions individuelles, les associations optent pour une stratégie d'investissements par petits pas. Ils réunissent la somme nécessaire pour amorcer les fondations, puis dans un second temps financent l'élévation des murs, vient enfin le temps de la toiture, puis celui des finitions. La durée d'un investissement s'étale alors sur plusieurs années. Cette stratégie d'investissement progressif est à l'antipode des recommandations classiques relatives aux projets de

⁵ On notera par exemple l'investissement culturel des ressortissants portugais établis en France in A. Cordeiro, le migrant acteur économique agissant sur deux espaces, Immigration Actrice de Développement, 1992, L'Harmattan pour le FASTI

développement, qui conseilleraient de boucler le financement du projet avant de le démarrer. Un certain nombre de facteurs sont explicatifs de cette rationalité différenciée :

- ❖ L'implication des ressortissants ne correspond pas à un cycle mais à un continuum, la planification peut donc s'étaler sur plus long terme ;
- ❖ Les capacités financières, à travers les cotisations exceptionnelles pour mener à bien l'investissement sont mobilisables dans la durée, mais pas à un instant précis ;
- ❖ Dans ce sens, il semble plus prudent pour les associations de commencer à investir dans une première tranche des travaux dès que cela est possible plutôt que de thésauriser et de risquer d'utiliser le budget à d'autres fins ;
- ❖ Lancer le démarrage d'ouvrage a une portée symbolique vis-à-vis de la communauté villageoise, cela montre que les investissements portés par les ressortissants sont en cours, qu'ils sont toujours mobilisés pour le développement du village. Un effet d'entraînement est sans doute recherché aussi par les responsables associatifs :

« Une fois que c'est commencé, il faut aller au bout ! »

Membre d'association en France

- ❖ La participation villageoise qui correspond souvent à l'extraction et au transport des matériaux locaux (moellons, sable, gravier) est difficilement mobilisable sur un temps court et doit coïncider avec les périodes creuses de travail des exploitations agricoles familiales ;

Côté français ces investissements immobiliers ont surtout eu lieu dans les années 80/90 et il s'est avéré complexe d'obtenir des détails précis sur cette catégorie d'investissements. Les associations de ressortissants ont parfois assuré le financement de l'ensemble de l'infrastructure, d'autre fois leur participation constituée le cofinancement que devait apporter la communauté.

Côté espagnol, le temps des investissements immobiliers envisagés dans un premier temps par les associations de ressortissants, semblent avoir fait les frais de la crise économique. Les capacités d'investissement sont insuffisantes, le recours aux cotisations exceptionnelles pour la construction d'ouvrage est difficilement envisageable aujourd'hui, et ceux d'autant plus que les partenaires financiers sont aussi dans une situation de diminution de leur budget.

On compte 6 cas de participation à la construction d'infrastructures scolaires et 8 cas de participation à la construction d'infrastructures sanitaires (voir tableau 1). L'ensemble de ces investissements a été porté par des associations de type villageoises.

Tableau 1 : Associations concernées par la construction d'infrastructures éducatives ou sanitaires

	Participation à la construction d'Infrastructures éducatives	Participation à la construction d'Infrastructures sanitaires
Associations concernées	Ressortissants de Bounkiling, Diénaba, Simbadi Brassou, Karantaba, Boumoura, Jeunes de Kitim en Espagne, Maranda d'Albacete, Welimy, Casaction	Ressortissants de Bounkiling, Diénaba, Djibanar, Fuladou de Sankoto, Manconaba

Lorsque les capacités d'investissement sont trop limitées l'association opte pour la construction d'infrastructure en matériaux locaux (bois et chaume à la place de ciment et tôles). La case des tout-petits construite par l'association des ressortissants de Diannah Ba en est l'exemple. C'est dans un second temps que l'association envisagera de mobiliser des partenaires financiers pour construire en matériaux usinés.

Ainsi il est possible de distinguer deux types d'investissements immobiliers collectifs :

- ❖ Les bâtiments en dur (hors lieu de culte) sont cofinancés aujourd'hui par des partenaires externes (voir fiche CasAction et Kandema) ;
- ❖ Les bâtiments en matériaux locaux sont financés grâce aux contributions internes aux associations.

Encadré 4 : Bientôt un collège et lycée à Tanaff ?

Le cas des investissements de grande ampleur comme le lycée de Tanaff rend difficile la mobilisation des cofinancements par la communauté. En 2013, le PAISD a par exemple accordé une subvention pour la construction d'un collège et d'un lycée à Tanaff d'un montant de 120 millions de FCFA correspondant à 70% du budget de construction. La contrepartie communautaire doit s'élever à près de 50 M de FCFA, les associations Nema et AFAC ont déjà contribué à hauteur de 3 M de FCFA, la communauté et la mairie de Tanaff aurait déjà mobilisé environ 20 M de FCFA.

Il manquerait encore 25 M de FCFA pour amorcer le démarrage des travaux. La mairie est entrain de conduire une activité de plaidoyer auprès de la direction des Investissements à Dakar pour mobiliser le budget manquant.

Sur toutes les actions réalisées, très peu ont été conduites avec l'appui de partenaires financiers et institutionnels. Le tableau 2 présente les principaux partenariats recensés. Il s'agit pour les trois actions d'un soutien financier non négligeable pour la construction d'infrastructures de santé et d'éducation.

Nom du partenaire	Association porteuse de projets	Action	Nature de l'aide	Année
PAISD	CasAction	Projet « droit à l'école pour tous » -	17 M de FCFA (25 0000€) Financement à 70%	2011-2012
Ville de Mollets (Catalogne)	Kandema	Création du centre de santé de Sédhiou	7 M de FCFA (10 000€)	2007-2010
Fond Catalan de Cooperacion			33 M de FCFA (50 000€)	
Ville de Sabadell	Association des ressortissants de Diannah Ba en Catalogne	Clôture de l'école et apport de fournitures scolaires	Financement à hauteur de 9000€	2009

Tableau 2 : Liste des actions de codéveloppement soutenues par des partenaires financiers

4. SECTEURS DE CONCENTRATION DE L'AIDE

Priorités sectorielles : santé et éducation

Les associations de ressortissants participent donc à la gestion des urgences sociales mais interviennent aussi structurellement pour prévenir les problèmes et développer durablement les territoires d'origine. Ainsi, les secteurs de la santé et de l'éducation constituent les priorités des actions réalisées et à venir des migrants.

« Ce sont nos femmes, nos sœurs qui accouchent là-bas dans de très mauvaises conditions, nos enfants qui vont à l'école dans une paillote sans chaise ! »

Membre d'association espagnol

De nombreuses associations ont ainsi participé à la construction et la réhabilitation des infrastructures sanitaires et scolaires. Ce sont en particulier les associations villageoises qui participent à ces actions. Les années 1980 ont vu de nombreuses infrastructures être initiées et financées par les associations de ressortissants établis en France. Les associations ont procédé à des cotisations exceptionnelles pour financer ces infrastructures, souvent construites sur plusieurs années comme ont pu l'être les lieux de culte.

L'intégration de ces infrastructures au processus de planification étatique et de programmation ministérielle s'est avérée parfois plus complexe que prévu. Il a fallu attendre parfois de nombreuses années avant qu'ils le soient, si bien que les associations de ressortissants ayant initié et financé ces infrastructures ont contribué par la suite au paiement des agents de santé et d'éducation et aux moyens de fonctionnement. Pour ce faire elles ont développé des lignes de financement annualisées pris en charge par une augmentation des cotisations.

Ainsi, l'investissement en infrastructure en lui-même n'a pas toujours permis d'accéder aux résultats attendus à savoir l'amélioration de l'accès à la santé ou à l'éducation. La complémentarité entre investissement et lignes de financement a en revanche contribué à l'atteinte des résultats, bien que de façon non pérenne, dans le sens où ces services restent dépendants en partie des subventions octroyées par les associations de ressortissants pour fonctionner.

Il est intéressant de noter que les associations de ressortissants ont identifié les mêmes secteurs prioritaires que les programmes de développement institutionnel comme le PADERCA (Programme d'appui au développement de la Région de Casamance). Ainsi l'axe 3 de la sous-composante B (Appui au développement local) concerne l'intervention d'urgence dans le Secteur de la santé et l'éducation⁶.

⁶ PADERCA, rapport d'activité 2013, février 2014, p.7

Le développement agricole en perspective

La question agraire est particulièrement complexe et en proie à un certain nombre de paradoxes. Les ressortissants établis en France et en Espagne ont été impliqués dans les exploitations agricoles familiales avant d'émigrer. Certains individus ont été les chefs de ces exploitations et nombreux d'entre eux estiment très bien connaître ce domaine d'activité :

« Pour cultiver, ça on sait comment faire ! »

Membre d'association en France

En même temps, les ressortissants établis en France et en Espagne expliquent pourtant avoir été contraints de quitter le territoire d'origine faute de pouvoir générer suffisamment de revenus pour faire vivre correctement leurs familles.

Il est à noter que les problématiques agraires sont gérées à l'échelle familiale et plus rarement collective, essentiellement dans le cas des aménagements hydro-agricoles⁷. La question agraire est donc complexe à appréhender collectivement. Elle est finalement peu abordée dans les actions des associations de ressortissants établis en France et en Espagne.

Deux des trois investissements effectués par les associations de ressortissants (CIP et Welimy) concernent le financement de fonds de roulement pour faciliter l'achat des moyens de production (engrais, semences améliorées) à des groupes de femmes informellement structurées. L'intervention collective est plus facile à destination des femmes et des jeunes, qui développent déjà souvent des champs communautaires en complément de leurs activités agricoles sur l'exploitation agricole familiale pour diversifier leurs sources de revenu.

Malheureusement, dans les deux cas identifiés, le remboursement des lignes de financement s'est avéré être une opération plus complexe que prévu (voir fiche CIP). L'activité de crédit collectif dans le domaine agricole peut avoir un effet de levier intéressant mais demeure difficile à maîtriser, y compris pour les acteurs formels de la microfinance.

L'autre projet concerne la mise à disposition d'un moulin à grain effectué par l'ARSED mais sur lequel peu d'informations étaient disponibles.

Là encore ces interventions ne sont pas assimilables à des projets, il s'agit à nouveau de la création d'instrument financier ou de de don de matériel. Les associations concernées sont bien moins nombreuses que celles intervenant dans le domaine de l'éducation et de la santé.

⁷ Ce type d'aménagement, financé par l'Etat et les bailleurs de fonds, sont faiblement présents dans la région par rapport à d'autres régions du Sénégal, car la pluviométrie y est plus abondante et que les aménagements hydro-agricole ont été priorisées dans les zones plus sèches.

Encadré 5 : Comme un grain de sel ?

Les associations de ressortissants établies en France et en Espagne s'accordent pour faire du secteur agricole une troisième priorité avec l'éducation et la santé. D'autant plus que ce secteur est collectivement identifié comme celui qui pourra contribuer le plus efficacement à la diminution de l'émigration, ambitions affichées pour justifier les interventions par certains membres des associations rencontrées. Les problèmes liés aux phénomènes de salinisation des sols sont concomitants à la baisse de débit du fleuve Casamance, elle-même en partie explicable par les épisodes de baisse de la pluviométrie en amont du fleuve depuis les années 1970. De la même manière que les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal ont justifié l'émigration par le déficit de pluviométrie des années 1970 dans leurs zones et investi ensuite dans les périmètres irrigués pour développer leurs zones et limiter la reproduction du phénomène d'émigration, une partie des ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne explique le phénomène migratoire par le problème de salinisation :

« Chez nous c'est le riz et on ne peut plus le cultiver comme avant: alors qu'est ce qu'on doit faire ? »

Membre d'association en France

Ainsi, l'idée globalement répandue d'essayer d'empêcher l'émigration, souvent intimement liée avec celle de retourner un jour vivre au pays, se concrétise collectivement à travers l'aménagement de digues anti-sel, pour permettre de récupérer les terres à riz les plus productives.

A la différence des émigrés de la vallée du fleuve Sénégal, ceux de la vallée du fleuve Casamance n'ont pas eu l'impression d'assister aux investissements massifs des années 1980 effectués par l'Etat sénégalais et ses partenaires techniques et financiers à travers la SAED pour la production rizicole en particulier, et dans une moindre mesure maraîchère. C'est d'ailleurs sur ce type d'intervention que se sont concentrées les associations de ressortissants ainsi que leurs partenaires, dont le Grdr (voir La rizière et la valise, Philippe Lavigne Delville, 1991).

« Nos jeunes vont travailler en zone sahélienne maintenant, c'est là-bas qu'il y a du boulot, pas chez nous, avant c'était l'inverse ! ».

Membre d'association en France

Certains aménagements (à Djibanar et Goudomp notamment) ont été réalisés avec l'appui des ressortissants mais les investissements consentis étaient insuffisants :

« Y' a pas grand-chose à dire là-dessus, on a juste rempli des sacs avec de la terre, puis on les a empilés mais ça n'a pas tenu la saison... »

Membre d'association en France

Effectivement, l'aspect technique et le volume d'investissements nécessaires pour réaliser ce type d'ouvrage semblent hors de portée des associations de ressortissants.

Le PADERCA a financé des travaux d'aménagement de digues anti-sel dans des vallées de la région de Sédhiou, notamment à Djibanar, à Sansancoutoto et à Medina Souané. Mais les ressortissants établis en France et en Espagne ne semble pas avoir été particulièrement impliqués dans ces initiatives.

La ferveur des débats soulevés lors du thé à Palabre de samedi 28 mars 2015 sur le sujet des digues anti-sel a donné un aperçu de l'importance accordée au sujet par les associations de ressortissants établis en France.

D'ailleurs, une structure fédérative à l'échelle de la Casamance, la CASC (coordination des Associations de Casamance) s'est en partie construite autour de la réponse à ce problème.

REPertoire DES INITIATIVES DE CODEVELOPPEMENT

REPONSE AUX URGENCES

ESPAGNE : AFUFIS, MANDING MAKOYI KAFO, MANTARE SARE SOUNA, KANBIN KAFO;
FRANCE : ASSOCIATION KANBIN



DOMAINE D'INTERVENTION	Action sociale
ZONE D'INTERVENTION	Multi-territoriaux
BENEFICIAIRES	Membres de la communauté en situation difficile

Objectif

- ❖ Etre solidaire avec les membres de la communauté confrontés à un coup dur.

Contexte

Le lien social demeure essentiel pour surmonter les risques de la vie et autres « coups durs ». Ces liens se matérialisent entre autre par la mise en place de filets sociaux financiers, ou plus simplement de caisses de solidarité.

Fonctionnement et typologie

Le financement de ces actions sont pris la plus part du temps fongibles avec la trésorerie de l'association. Elles sont alimentées par les cotisations régulières des membres, et parfois par des cotisations exceptionnelles dans les cas les plus graves.

Elles peuvent être mobilisées pour des problèmes à résoudre concernant les membres de l'association et ses proches dans le pays d'accueil et/ou des membres de la communauté villageoise dans le pays d'origine. Dans ce cas elles sont parfois positionnées matériellement chez une personne d'autorité morale et réalimentée régulièrement. Elles servent souvent à financer, le transfert et les soins urgents d'un malade, les frais de funérailles et autres événements sociaux, les travaux sur la pompe villageoise etc... Les associations mentionnées consacrent entre 100 et 300€ par an à la gestion de ces urgences. Dans les pays d'immigration, elles servent à formaliser l'entraide entre les membres de la communauté et contribuent solidairement à « dépanner ». Les associations fixent parfois des tarifs en fonction du type de coups durs : 100€ pour la perte de l'emploi, ou un grave problème de santé par exemple (AFUFIS par exemple).

Partenariats

Pour mettre en place cette caisse de solidarité coup dur, les associations collaborent avec les autorités villageoises là-bas.

PARTICIPATION CULTUELLE

8 EN FRANCE : ADEDJI, NEMA, L'ASSOCIATION KANBIN, L'ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE KARANTABA, DE MARANDA, DE MANCONAMBA, DE GOUDOMP, DE BOUNKILING

6 EN ESPAGNE : DAHIRA TIDIANA, AFUFIS, LES RESSORTISSANTS DE MARANDA A GERONE, A ALBACETE, JEUNES DE TANAFF, FULADOU DIA



DOMAINE D'INTERVENTION	Cultuel
ZONE D'INTERVENTION	Multi-territoriaux

Objectifs

- ❖ Participer aux événements culturels dans les territoires d'émigration.
- ❖ Participer à l'édification des lieux de culte

Contexte

Les ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne considèrent souvent la religion comme l'un des fondements de leur communauté.

Sur le territoire d'émigration, la participation financière aux événements et à l'édification des lieux de culte semble essentielle pour conserver des liens avec la communauté villageoise, obtenir la reconnaissance et prouver son respect aux autorités culturelles.

Fonctionnement

Les investissements des associations de ressortissants dans la région de Sédhiou dans le domaine culturel sont multiples :

- ❖ Construction, réhabilitation et équipement des lieux de culte et d'éducation religieuse ; ces investissements sont souvent les premiers effectués par les associations de ressortissants et s'étalent sur plusieurs années. Certaines fois ces investissements ont eu lieu avant les années 1990, si bien que certains responsables d'association n'ont pas jugé nécessaire de les mentionner de prime abord. Les informations collectées sont rarement très précises sur ce type d'investissement.
- ❖ Participation financière régulière pour l'organisation d'événements religieux (Gamou par exemple).

Partenariats

Les associations réalisant ce type d'activités sont en lien étroit avec les autorités religieuses des villages concernés.

PARTICIPATION A L'ORGANISATION DU GAMOU



ASSOCIATIONS DES RESSORTISSANTS DE MARANDA EN
FRANCE ET EN ESPAGNE

DOMAINE D'INTERVENTION	Cultuel
ZONE D'INTERVENTION	Maranda
BUDGET	Entre 500 000 et 1M de FCFA (entre 800 et 1600€)

Contexte

Le *Gamou* (ou *Maouloud* en arabe) célèbre la naissance du prophète Mohamed. Maranda est une place religieuse importante dans la région de Sédhiou. L'organisation de la cérémonie du *Gamou* y attire près de 4000 fidèles qui viennent assister aux cérémonies de lecture du Coran. Ces visiteurs sont logés et pris en charge par les habitants de Maranda en fonction de leur lieu de provenance. Les dépenses sont supportées à la fois par les familles d'accueil, qui sollicitent individuellement leurs expatriés, et collectivement par le comité d'organisation du *Gamou*, lui-même financé par les associations de ressortissants.

Fonctionnement

A l'approche de la cérémonie, lorsque la date précise est fixée, le comité d'organisation du *Gamou* de Maranda sollicite officiellement l'association des Ressortissants de Maranda établie en France. Cette association basée à Paris informe les membres des sections établies en province (Roubaix, Bordeaux, Lyon) ainsi que les associations de ressortissants établies en Espagne du montant sollicité par le comité d'organisation.

Financement

Un système de financement tournant est établi entre les associations. Ce système demeure souple et le tour de financement peut être ajusté en fonction de la trésorerie disponible au sein de chaque association. Ce sont les cotisations régulières qui servent à financer l'organisation du *Gamou*. Une participation comprise entre 500 000 et 1 M de FCFA par an est ainsi transférée au comité d'organisation du *Gamou*.

Partenariats

Les associations de ressortissants sont partenaires du comité d'organisation du *Gamou* pour financer de cette activité.

CONSTRUCTION DE LA MOSQUEE DE BOUNKILING



ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE BOUKILING

DOMAINE D'INTERVENTION	Cultuel
ZONE D'INTERVENTION	Ville de Bounkiling
DATE	A partir de 2013
BENEFICIAIRES	Musulman pratiquants de la ville de Bounkiling
ESTIMATION BUDGETAIRE	20 millions FCFA (30 000€)

Objectif

- ❖ Construire une nouvelle Mosquée à Goudomp

Contexte

L'association des ressortissants de Goudomp établis en France avait déjà participé à la construction d'une nouvelle Mosquée dans les années 80. Cet édifice religieux s'avère désormais trop petit. De plus, pendant la saison des pluies des fuites d'eau incommode les pratiquants.

Fonctionnement

Le projet est piloté par l'autorité religieuse de Bounkiling qui a fait appel aux ressortissants établis en France pour participer au financement des travaux. Depuis le démarrage des travaux en 2013, deux appels à contribution ont été effectués. Le dernier en date est celui de la fin d'année 2014

Chacun des membres a contribué à hauteur d'une tonne de ciment, soit en nature en la faisant acheminer directement sur le lieu des travaux, soit en cotisant 130€.

Partenariats

Le trésorier de l'association assure le lien avec la commission des travaux au village, composé de l'autorité villageoise, de l'imam et des notables. Cette commission assure le suivi technique et financier des travaux en lien avec l'entrepreneur chargé des travaux. Elle s'assure aussi de mobiliser la communauté villageoise pour qu'elle participe à la fourniture des agrégats (sable, graviers, moellons)

Résultats

Ce système a permis a permis d'achever les travaux pour que la Mosquée soit opérationnelle avant la saison des pluies de 2015.

RAPATRIEMENT DES DEFUNTS ET ORGANISATION DES FUNERAILLES

10 EN FRANCE : NEMA, L'UTSF, LE PAKAO, ULAY CACANTE, NEMA KAFO, L'ARSED, LES RESSORTISSANTS DE GOUDOMP, ET DE MARANCA, PINNDI, LE REGROUPEMENT DES SENEGALAIS DE PARIS.

6 EN ESPAGNE : L'ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE MARANDA A ALBACETE, A GERONE, NODEMA KAFO, L'ASSOCIATION SAMSON COUTOTO, L'ASSOCIATION DES JEUNES DE TANAFF, L'ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE SAMA KANTA.



DOMAINE D'INTERVENTION	Social
ZONE D'INTERVENTION	Multiple
DATE DE MISE EN OEUVRE	Depuis les premières migrations vers l'Europe
BENEFICIAIRES	La quasi-totalité des ressortissants de Sédhiou et leurs familles respectives.

Objectifs

- ❖ Assurer le rapatriement des défunts membres de la communauté ;
- ❖ Contribuer à l'organisation et au financement des funérailles.

Contexte

Les ressortissants de Sédhiou établis en France et en Espagne maintiennent des liens étroits avec les villages d'origine. Les références à la terre natale, à la terre des ancêtres et au respect des traditions⁸ servent fréquemment à justifier la préférence ou le choix du rapatriement posthume⁸. Il s'agit, à travers l'inhumation au milieu des siens, de témoigner de la persistance du lien avec sa lignée, de maintenir une continuité biographique, une unité au sein du lignage.

Fonctionnement et typologie

Le rapatriement des défunts est souvent la raison principale pour laquelle de nombreuses associations se sont constituées et formalisées. En effet, le coût d'un rapatriement mortuaire est estimé entre 3 500 et 6000€⁹ et les ressortissants de Sédhiou, comme beaucoup d'autres communautés de migrants nord et ouest-africain, ont mis en œuvre des systèmes collectifs pour résoudre cette difficulté :

- ❖ Assurance formelle: certaine association comme l'Union des Sénégalais de Paris a, initialement, contractualisé le service de rapatriement auprès d'une société d'assurance. Mais le prix et la qualité des services les ont incités à développer un fonctionnement alternatif et autonome ;
- ❖ Assurance structurelle inter-membres: en fonction du nombre de membres et de leurs capacités financières, les associations fixent un taux de cotisation, souvent mensualisé (entre 3 et 10€), visant à alimenter une caisse en cas de décès. Cette caisse est parfois fongible à la caisse globale de

8 Agathe Petit, L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal, Hommes et Migrations n°1236, Mars-Avril 2002

9 Ce prix comprend souvent le transfert du corps jusqu'au village et les frais de voyages de deux accompagnateurs ainsi que la participation aux dépenses de funérailles.

l'association ou indépendante, dans ce cas, certaines associations ont capitalisé des sommes relativement importantes¹⁰. Si l'argent vient à manquer, les membres complètent leur participation, puis les associations du même village établies dans d'autres zones géographiques sont sollicitées, ainsi que les coreligionnaires (davantage en Espagne avec le système des Dahira) ;

- ❖ Participation communautaire conjoncturelle : ce cas correspond surtout à celui des 230 membres de l'association Ulay Cacante développé dans la fiche suivante.

Partenariats

Les associations réalisant l'assurance rapatriement sont en lien étroit avec les autorités religieuses des villages concernés. Elles collaborent également avec des compagnies de transport.

¹⁰ Nodema Kaffo par exemple à capitalisé plus de 50 000€ jusqu'à présent.

RAPATRIEMENT DES DEFUNTS ET ORGANISATION DES FUNERAILLES

ASSOCIATION ULAY CACANTE



DOMAINE D'INTERVENTION	Social
ZONE D'INTERVENTION	Multiple
DATE DE MISE EN OEUVRE	Depuis les premières migrations vers l'Europe
BENEFICIAIRES	Membre de l'association décédé et leurs familles

Objectifs

- ❖ Assurer le rapatriement des défunts membres de la communauté ;
- ❖ Contribuer à l'organisation et au financement des funérailles.

Contexte

Les membres de l'association Ulay Cacante sont de culture Manjaks. Historiquement, ce sont les Manjaks qui ont développé les premiers trajets migratoires vers la France. Comme pour d'autres groupes culturels présents dans la région de Sédhiou, le rapatriement des défunts dans le territoire d'origine est essentiel pour les membres de l'association :

« C'est la honte pour nous tous si nous n'arrivons pas à rapatrier le corps d'un membre de la communauté ! »

Fonctionnement

Lorsque un décès survient dans la communauté, chaque membre contribue à hauteur de 10€, parfois 15. L'association a tissé des liens avec sept autres associations de ressortissants de Guinée Bissau, si bien qu'en cas de décès, ce sont près de 900 hommes Manjaks qui cotisent, regroupant plus de 9 000€. Les 2/3 sont destinés au financement des funérailles, 1/3 à alimenter une caisse de solidarité.

Auparavant, les membres avaient mis en place un système régulier de cotisation pour se prémunir en cas de décès. Ils avaient capitalisé près de 50 000€ mais un problème de gestion a mis fin à ce système assurantiel.

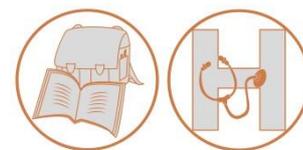
Partenariats

L'association Ulay Cacante est en partenariat avec l'autorité religieuse des villages pour assurer la bonne organisation des funérailles.

APPUI AUX SYSTEMES EDUCATIFS ET SANITAIRES

10 EN EDUCATION : ADEDJI, AFAC, LES GONES DE MARANDA, ODYSSEE TERANGA, LES RESSORTISSANTS DE DIANNAH BA, LES JEUNES DE KITIM, DE TANAFF, L'ARSED, SIMBABI BRASSOU, WELIMY.

15 EN SANTE : LES RESSORTISSANTS DE GOUDOMP, DE DIANNAH BA, DE BOUMOURA, DE MANCONABA, ADEDJI, AFAC, LES GONES DE MARANDA, ODYSSEE TERANGA, FULADOU DE SANCOTO, FULADU DIA, LES JEUNES DE KITIM, DE TANAFF, L'ARSED, SANSOM COUTOTO, SIMBABI BRASSOU.



DOMAINE D'INTERVENTION	Santé et éducation en particulier
ZONE D'INTERVENTION	Multiple
BENEFICIAIRES	Usagers des infrastructures scolaires et sanitaires

Objectif

- ❖ Améliorer la qualité des services éducatifs et sanitaires octroyées par les écoles et les centres de santé existant sur les territoires d'origine.

Contexte

La santé des proches et l'éducation des enfants constituent les deux secteurs d'intervention prioritaires pour les associations de ressortissants de Sédhiou de France et d'Espagne. Ils ont d'ailleurs souvent initié et participé aux financements des écoles et des dispensaires. Le constat global est que ces infrastructures manquent de moyens pour fonctionner. Alors les associations de ressortissants s'organisent pour contribuer ensemble aux dépenses d'intérêt collectif.

Fonctionnement et financement

Le budget de ces interventions est mobilisé sur les cotisations régulières. Lorsqu'une ligne budgétaire de ce type est ouverte elle a vocation à être alimentée annuellement. Les responsables des centre de santé et des infrastructures éducatives sont les destinataires de ces dons, effectués par l'intermédiaire d'une personne de confiance ou directement lorsqu'un ressortissant retourne au village. Avec la crise en Espagne et la baisse moyenne des cotisations de 5 à 3€ certaines associations ont dû y mettre fin.

Lorsque ces infrastructures sont intégrées à la planification étatique, les associations de ressortissants financent souvent une partie des consommables : médicaments et petits accessoires pour les structures sanitaires, fournitures scolaires et pédagogiques pour les établissements éducatifs. La plupart des associations mentionnées consacrent entre 100 et 200€ annuellement pour ce système.

Dans le cas contraire ces lignes budgétaires financent aussi le dédommagement du personnel de santé et des professeurs, en plus des consommables. Dans ce cas les budgets sont plus importants et avoisinent les 500€ annuels. Souvent ces mêmes associations collectent du matériel médical ou scolaire qu'ils envoient à l'infrastructure sanitaire ou scolaire du village, comme le présente la fiche suivante.

Partenariats

Les associations réalisant ce type d'activités sont en lien étroit avec les autorités villageoises, les écoles et centres de santé concernés.

APPUI AUX SYSTEMES EDUCATIFS ET SANITAIRES

LES AMIS DE LA CASAMANCE



DOMAINE D'INTERVENTION	Santé et éducation
ZONE D'INTERVENTION	Commune de Tanaff, Département de Goudomp
DATE	2012
BUDGET	2000€ hors valorisation
BENEFICIAIRES	Usagers des infrastructures scolaires et sanitaires

Objectif

- ❖ Doter les infrastructures scolaires et sanitaires en matériels

Contexte

Les membres de l'AFAC ont profité d'un séjour à Tanaff pour prendre attache avec les structures éducatives et sanitaires de la localité. Ils ont ainsi pu identifier un certain nombre de besoins en concertation avec les responsables de ces structures et les usagers. Au niveau éducatif par exemple, l'équipe de l'AFAC a remarqué qu'il n'y avait pas d'ordinateurs disponibles au collège de Tanaff. Dans le même sens, la literie du centre de santé de Tanaff était disponible en quantité insuffisante et de mauvaise qualité.

Fonctionnement

Une fois retournés en France, les membres de l'AFAC se sont mis à la recherche de partenaire à même de leurs fournir des ordinateurs ainsi que des lits et sommiers d'hôpital. L'AFAC a ainsi pu collecter une vingtaine d'ordinateurs réformés auprès d'un lycée Suisse, qui ont été révisés par les membres. Ces ordinateurs ont été ensuite acheminés jusqu'au collège de Tanaff, puis installés et mis en réseau par l'AFAC dans une salle mise à disposition à cet effet.

Par la suite, un lot réformé de soixante-dix lits et sommier a été donné par un hôpital et acheminé jusqu'au centre de santé de Tanaff.

Financement

Cette action a été réalisée essentiellement grâce aux dons et à la mobilisation des bénévoles de l'AFAC. Le coût financier le plus important est celui relatif aux transports des marchandises, qui est évalué à 2000€ environ. Ce coût a été pris en charge grâce aux cotisations régulières des membres de l'AFAC.

Partenariats

Les partenariats développés pour ce projet concernent un centre hospitalier de la région francilienne ainsi que le centre de santé et le collège de Tanaff.

SECURITE ALIMENTAIRE EN PERIODE DE SOUDURE



2 EN FRANCE : NEMA, LE PAKAO

1 EN ESPAGNE : RESSORTISSANTS DE SAME KANTA

DOMAINE D'INTERVENTION	Sécurité alimentaire
ZONE D'INTERVENTION	Multiple
DATE DU PROJET	Depuis 2005
BENEFICIAIRES	Une trentaine de famille par an et par village concerné

Objectif

- ❖ Améliorer la sécurité alimentaire en période soudure pour les ménages vulnérables.

Contexte

Les agriculteurs ont tendance à vendre leur production après les récoltes à cause de plusieurs facteurs :

- ❖ ils font face à un besoin de trésorerie et peu d'autres opportunités de création monétaire existe ;
- ❖ ils ont parfois des difficultés à stocker une production importante ;
- ❖ ils disposent d'une opportunité facile de marché avec la présence de commerçants intermédiaires qui achètent bord champs.

Cependant en période de soudure, à partir du mois de juin jusqu'aux récoltes de septembre, certaines familles (celles qui ont le moins de production ou avait besoin de plus de liquidité) n'ont plus de stock céréalier et doivent en racheter au prix fort (souvent le double du prix de ventes en période de récolte).

Fonctionnement et financement

Conscientes de ce problème, qui touche tout particulièrement les familles les plus défavorisées du village (souvent celles qui n'ont pas d'émigrés), les associations de ressortissants développent diverses solutions pour les soutenir :

- ❖ Banques cérésières : l'association des ressortissants de Samé Kanta en Espagne a acheté une tonne de mil après les récoltes. Ce mil est stocké dans un magasin loué pour 200 000FCFA par mois. En période de soudure le mil est donné à crédit aux familles nécessiteuses. Le mil est ensuite remboursé en argent ou en nature au moment de la récolte.
- ❖ Don de denrées alimentaires : l'association Nema achète pour 3000€ par an environ de denrées alimentaires. Ces denrées sont redistribuées aux familles les plus démunies de Tanaff pendant la période de soudure et pendant les fêtes du Ramadan (même période ces dernières années).

TRANSFERT D'ARGENT

ASSOCIATION DE LOS MIGRANTES DE MARANDA EN
ALBACETE



DOMAINE D'INTERVENTION	Service
ZONE D'INTERVENTION	Village de Maranda & villages alentours (Commune d'Oudoucar, Département de Sédhiou)
DATE	Depuis les années 2000
BENEFICIAIRES	Plus de 300 ressortissants de Maranda en Europe
ESTIMATION BUDGETAIRE	2 millions FCFA (Environ 3000€)

Objectif

- ❖ Améliorer l'efficacité et l'efficacité technique des transferts d'argent.

Contexte

Les agences de transferts d'argent coûtent chers et sont peu flexibles. Ce mécanisme n'est pas performant en cas d'urgence, puisque le bénéficiaire du transfert d'argent doit se déplacer jusqu'à Kolda (80 km) pour avoir y avoir accès. Le bus pour s'y rendre est irrégulier et le prix du billet constitue une charge supplémentaire en plus du temps perdu.

Fonctionnement et financement

Une caisse de 2 millions de FCFA a été constituée initialement à Maranda. Cette caisse est gérée par un individu de confiance, identifié par les membres de l'association. Les ressortissants de Maranda et de ses alentours qui souhaitent faire un transfert d'argent font un virement sur le compte de l'association. Dès réception, l'association mandate le partenaire de confiance pour débloquer l'argent au bénéficiaire du transfert. Régulièrement la caisse est réalimentée lors des voyages des membres de l'association d'Albacete. Un petit pourcentage est prélevé sur chaque transfert pour rémunérer le partenaire sur place. L'instrument financier n'a pas connu de problèmes particuliers, ce sont plus de 30 000€ qui sont ainsi transférés chaque année.

L'association des ressortissants de Goudomp en France a mis en place un système similaire dans les années 2000 mais l'apparition de sociétés efficaces de transfert d'argent dans la zone a mis fin à cette initiative.

APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE KOLIBANTANG



ASSOCIATION DES COMBATANTS DE L'IGNORANCE ET DE
LA PAUVRETE

DOMAINE D'INTERVENTION	Agriculture
ZONE D'INTERVENTION	Moyafara et Maka (Commune de Kolibantang, Département de Goudomp)
DATE DU PROJET	2009 et 2010
BENEFICIAIRES	Les habitants de Moyafara et Maka, principalement les femmes
ESTIMATION BUDGETAIRE	2 millions FCFA (environ 3000€)

Contexte

La volonté de l'association est de freiner le phénomène d'émigration et d'améliorer les conditions de vie et les revenus des villageois pour que les hommes restent au village (aujourd'hui il y a très peu d'hommes actifs à Kolibantang, tous ont émigré, à Dakar ou en Europe). Compte tenu de la situation de la communauté rurale et des possibilités de développement, l'association a choisi d'accompagner la production agricole. De nombreux échanges ont été réalisés avec les bénéficiaires pour préciser le projet. Il a donc été question que l'association vienne en aide aux groupements (informels) villageois en mettant à disposition un fonds de roulement pour acheter des semences (mil et riz principalement) et de l'engrais. L'idée était de pouvoir vendre la production sur le marché local pour que les villageois puissent avoir accès à ces denrées quotidiennes (riz et mil) à moindre coût et puissent placer leur argent ailleurs (dans la scolarité des enfants par exemple).

Fonctionnement

Le projet a été élaboré en partenariat avec les groupements informels d'agricultrices. Ces groupements ont été accompagnés dans la création d'un compte en banque et la gestion financière puisque les fonds ont été transférés au Sénégal directement. Ce sont les agricultrices elles-mêmes qui ont acheté les semences et engrais nécessaires. Des terres ont été prêtées par différents bénéficiaires et chaque productrice concernée a participé à la culture et à la vente de la production.

Financement

L'investissement a été d'environ 1 million de FCFA par année soit 2 millions de FCFA au total. Ces fonds proviennent exclusivement des cotisations régulières et exceptionnelles des membres de l'association.

Perspectives

Le manque de formation et d'accompagnement des membres des groupements locaux n'a pas permis de pérenniser l'activité qui est vécue comme un échec de la part des membres de l'association. L'association réfléchit aujourd'hui à un deuxième phase du projet.

APPUI TRANSVERSAL AUX GIE

ASSOCIATION WELIMY



DOMAINE D'INTERVENTION	Multiple
ZONE D'INTERVENTION	Commune de Dianah Malary
DATE DU PROJET	Depuis 2009
BENEFICIAIRES	Une trentaine de femmes membres des GIE de Dianah Malary

Objectif

- ❖ Soutenir de manière transversale les activités agricoles, commerciales ou les activités personnelles des membres des GIE de la commune de Dianah Malary

Contexte

Les membres de l'association Welimy ont constatés, lors de séjour et de précédentes initiatives en faveur de la case des tout-petits et de la case de santé, les grandes difficultés financières rencontrées par les membres des GIE locaux et notamment des femmes. Après plusieurs discussions avec des personnes issues de ces groupements, la possibilité de démarrer un système de crédit a émergée.

Fonctionnement

L'association Welimy prête des sommes entre 200 et 500€ à des GIE de la commune avec un taux d'intérêt à 5%. Les bénéfices de ces prêts sont directement reversés au comité de gestion de la Case des Tout-Petits. Pour le moment, 9 GIE ont reçus un prêt. 5 d'entre eux ont pu le rembourser dans les temps et ont même bénéficié d'un second prêt et 4 restent aujourd'hui débiteurs. L'argent prêté aux GIE est ensuite redistribué entre les différents membres selon des critères de sélection spécifiques définis par les membres du GIE eux-mêmes. L'association Welimy n'intervient pas dans l'accord des crédits aux individus. Ainsi, il est très difficile de connaître dans les détails les usages de ces crédits. La plupart semblent avoir été utilisés pour appuyer l'activité agricole familiale via l'achat de semences et/ou d'engrais mais il est également question de crédit utilisé pour développer un petit commerce ou encore utilisé pour des raisons plus personnelles (scolarisation, hospitalisation etc.). Les difficultés liées aux problèmes de remboursement de certaines personnes n'ont toujours pas été résolues et c'est une des grandes questions en réflexion au sein de l'association ici.

Financement

Le montant nécessaire à la mise en place de ces crédits provient exclusivement des cotisations exceptionnelles des membres de l'association.

Partenariats

Pour réaliser cette action, l'association Welimy est en partenariat avec les responsables des GIE locaux.

Perspectives

Toujours dans un souci d'accompagnement transversal des GIE, l'idée de constituer un champ communautaire a été émise lors d'une discussion entre les membres de l'association ici et des femmes membres d'un GIE. Il s'agirait de mettre à disposition des terres ainsi que des engrais et des semences, d'abord à un seul GIE pour que les femmes puissent cultiver plus pour elles et/ou revendre leur production collectivement pour que le GIE constitue lui-même un fond de roulement permettant l'octroi de crédits auprès de ses membres.

APPUI A LA CASE DES TOUT-PETITS

ASSOCIATION WELIMY



DOMAINE D'INTERVENTION	Education, Social
ZONE D'INTERVENTION	Commune de Dianah Malary
DATE DU PROJET	Depuis 2009
BENEFICIAIRES	80 enfants accueillis dans la Case des Tout-Petits

Objectif

- ❖ Améliorer les conditions d'accueil de la case des Tout-Petits de Dianah Malary.

Contexte

C'est lors de la visite de la case des Tout-Petits de Dianah Malary que l'association Welimy s'est constituée. En 2009, la case construite par le gouvernement, accueillait 80 enfants mais n'avait pas de point d'eau aussi l'association a souhaité œuvrer pour améliorer les conditions d'accueil de la case.

Fonctionnement

En 2009, les membres de l'association ont cotisés environ 300€ pour pouvoir creuser le puits nécessaire à l'alimentation en eau de la case des Tout-Petits et même des maisons alentours.

Les parents des enfants accueillis ne payent pas de frais pour la case des Tout-petits hormis 500 FCFA qui permet à la case des Tout-petits de fournir des petits déjeuners aux enfants. Cependant, certaines familles défavorisées ne peuvent se permettre de donner 500 FCFA et ainsi, de nombreux enfants ne peuvent pas avoir de petits déjeuners. C'est à partir de ce constat que l'association Welimy a décidé de mettre en place une ligne de financement annualisé. Ainsi, tous les ans, au mois de novembre, l'association verse 150€ au comité de gestion de la case des Tout-Petits pour pouvoir fournir des petits déjeuners toute l'année à tous les enfants. Le deuxième financement annuel intervient au mois de mai. L'association donne alors 50€ pour contribuer à l'organisation de la fête de fin d'année de la case des Tout-Petits. En plus de ce soutien financier, l'association Welimy envoie quasiment chaque année au mois de mars des médicaments pour le dispensaire et des vêtements récupérés ici dans l'immeuble d'habitation et/ou par les membres et conjoints des membres de l'association ici. Les vêtements sont donnés au comité de gestion de la Case des Tout-Petits qui les distribue aux enfants et/ou les revend à très bas prix pour financer les activités.

Financement

Le financement de ces activités provient uniquement des cotisations des membres de l'association.

Partenariats

Pour réaliser cette action, l'association Welimy est en partenariat le comité de gestion de la case des Touts-petits.

Perspectives

Pour le moment cette initiative de codéveloppement en faveur de la case des Tout-Petits est essentiellement dépendante de l'association Welimy. Si l'activité de crédit proposé aux GIE avec un taux d'intérêt de 5% reversé à la Case des Tout-Petits (voir fiche dédiée) permet de commencer à dégager des financements pour les petits déjeuners notamment, le montant reste encore très faible.

LA CASE DES TOUT-PETITS

ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE DIANNAH
BA EN CATALOGNE



DOMAINE D'INTERVENTION	Education
ZONE D'INTERVENTION	Commune de Diannah Ba (Département de Sédhiou)
DATE DU PROJET	2009-2010
BENEFICIAIRES	40 enfants de moins de 6 ans
ESTIMATION BUDGETAIRE	1,3 Millions FCFA (environ 2000€)

Objectif

- ❖ Contribuer à l'éveil des enfants de Diannah Ba par la mise en place d'une Case des Tout-Petits.

Contexte

En 2009, l'association a souhaité contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil de l'école primaire. Aidée par une subvention de la mairie de Sabadell de 9000€, l'association a pu clôturer l'école et apporter des fournitures scolaires. Imprégnés de la culture du pays d'accueil qui tend à favoriser l'éveil des tout-petits et forts de la réussite de l'intervention de l'école primaire, les membres de l'association en Catalogne ont développés, en 2010, un projet de mise en place d'une Case des Tout-Petits. Les habitants du village ont tout d'abord été surpris de ce projet mais il a été finalement assez bien approprié.

Fonctionnement

L'association a réuni les fonds pour construire les deux cases et a accompagné la population du village dans la gestion de la structure. Il a été question, avec les parents d'élèves, de constituer un comité de gestion qui a fixé à 500 FCFA/mois le coût pour inscrire son enfant à la Case des Tout-Petits. Les enfants, majoritairement des petites filles sont reçues toute la journée et bénéficient d'un service de cantine assuré également par les parents d'élèves sous forme de roulement. Les parents d'élèves préparent la nourriture pour les enfants et sont appuyés par le PAM pour se procurer les céréales nécessaires. Les enfants sont accueillis par trois jeunes personnes qualifiées issue du village et n'ayant pas trouvé de travail salarié jusqu'à présent. Moyennant une indemnité, ils s'occupent des enfants durant la journée.

Financement

L'intervention a été financée sur fonds propre à partir des cotisations régulières. Les habitants de Diannah Ba ont aussi contribué en nature (main d'œuvre et matériaux).

Résultats

- ❖ Une Case des Tout-Petits est construite et est fonctionnelle et accueille une quarantaine d'enfants de 3 à 6 ans ;
- ❖ 3 jeunes du village travaillent dans la Case et reçoivent une indemnité ;
- ❖ Un comité de gestion avec les parents des enfants a été créé et un groupement de femmes s'est organisé pour procurer à la Case des Tout-Petits une cantine.

Perspectives

- ❖ La prochaine étape de ce projet est de consolider la Case des Tout-Petits en la construisant « en dur ». Les membres de l'association souhaiteraient également pouvoir envoyer des jeux pour la case.

DROIT A L'ECOLE POUR TOUS

CASACTION



DOMAINE D'INTERVENTION	Education
ZONE D'INTERVENTION	Maranda
DATE DU PROJET	2011-2012
BENEFICIAIRES	500 enfants de Maranda
ESTIMATION BUDGETAIRE	25 millions FCFA Environ 38000€

Objectif

- ❖ Améliorer les conditions de scolarisation des enfants de Maranda.

Contexte

L'école de Maranda ne possédait que deux salles de classe surchargées et n'était pas clôturée. A partir de 2011, L'association CasAction a donc, en concertation avec la population et l'association des parents d'élèves, décidé de construire deux salles de classe en plus, une bibliothèque, une salle du directeur ainsi que la clôture. Ces éléments apparaissaient comme prioritaires aux yeux des écoliers et du personnel enseignant compte tenu de l'état de l'école.

Partenariats

Pour la mise en place de ce projet, l'association CasAction s'est entourée de partenaires opérationnels sur place : l'association des jeunes de Maranda, l'association Pakao Kafo et l'association des parents d'élèves de Maranda. Des partenariats ont également été noués avec des collèges en Île-de-France pour mettre en place des correspondances entre les écoles. Pour assurer la bonne gouvernance et la pérennité du projet un ingénieur a été recruté pour suivre l'avancement et la qualité des travaux et un comité de suivi composé des membres des différentes associations partenaires a été mis en place.

Financement

Le budget total du projet était de 25 millions de FCFA. 70% de ce montant a été financé par le PAISD et 30% en fonds propres de l'association CasAction et de ses associations « sœurs » en France & en Espagne.

Résultats

- ❖ Deux salles de classes, un bureau du directeur et une bibliothèque sont fonctionnels et permettent aux 500 enfants de Maranda d'étudier dans des conditions meilleures ;
- ❖ L'école est autonome et est aujourd'hui gérée par un comité de suivi mis en place au début du projet ;
- ❖ L'association CasAction s'est, par ce projet, affirmée en tant qu'acteur de développement vis-à-vis des autres associations et des autorités locales.

Perspectives

- ❖ Le plaidoyer assuré pendant la durée du projet a poussé les autorités locales à s'engager et à fournir du personnel enseignant pour l'école ;

CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE - MARANDA



ASSOCIATION DE LOS INMIGRANTES DE MARANDA EN ALBACETE

DOMAINE D'INTERVENTION	Education
ZONE D'INTERVENTION	Maranda
DATE DU PROJET	2014
BENEFICIAIRES	Environ 60 enfants
ESTIMATION BUDGETAIRE	3.5 Millions FCFA (environ 5000€)

Objectif

- ❖ Améliorer les capacités d'accueil de l'école franco-arabe de Maranda

Contexte

L'école Franco-arabe de Maranda n'est pas à confondre avec l'école public concerné par le projet « Droit à l'école pour tous », présenté en page précédente. L'école franco-arabe est une école d'éducation religieuse, qui s'apparente davantage une école coranique (*daraas*). Cette infrastructure disposait initialement de salle de classe en matériaux non durable.

Fonctionnement

L'association de los inmigrantes de Maranda en Albacete a été sollicitée en 2014 par l'autorité religieuse de Maranda pour contribuer à la réhabilitation des salles de classes. La contribution de l'association est essentiellement d'ordre financier. L'autorité religieuse de Maranda a assuré la coordination et le suivi des travaux.

Financement

Le budget total du projet de l'infrastructure réhabilité n'est pas connu par l'association de los inmigrantes de Maranda en Albacete, mais leur participation s'élève à près de 3,5 millions de FCFA. L'association a procédé à deux cotisations exceptionnelles de 50€ par membre pour mobiliser ce financement.

Partenariats

Le partenaire principal de ce projet est donc l'autorité religieuse de Maranda.

Résultats

- ❖ Trois salles de classes ont été réhabilitées ;

CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE - KARANTABA



ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE KARANTABA EN FRANCE

DOMAINE D'INTERVENTION	Education
ZONE D'INTERVENTION	Karantaba
DATE DU PROJET	2011-2012
BENEFICIAIRES	Enfants scolarisé en école primaire
ESTIMATION BUDGETAIRE	3.2 Millions FCFA (environ 5000€)

Objectif

- ❖ Améliorer les capacités d'accueil de l'école primaire de Karantaba en France

Contexte

L'école primaire de Karantaba était construite en matériaux locaux et ne disposait pas suffisamment de salle de classe pour le nombre d'élève en âge d'être scolarisé. Dans un premier temps, l'association des ressortissants de Karantaba a été mobilisée par le président du conseil rural pour réhabiliter deux salles de classes.

Par la suite, un partenariat a été développé avec une ONG par le président du conseil rural pour construire quatre salles de classe supplémentaire.

Fonctionnement

Les travaux de réhabilitation des deux salles de classes ont été coordonnés par le président du conseil rural. Les travaux de construction des quatre nouvelles salles de classe ont été davantage pilotés par l'ONG partenaire.

Financement

L'association des ressortissants de Karantaba en France a participé financièrement à hauteur de 2.7M de FCFA pour la réhabilitation des salles de classes. Une visite de suivi a été conduite pour vérifier la réalisation effective des travaux.

Pour la construction des nouvelles salles de classe, l'association a été mise à contribution à hauteur de 500 000 FCFA, correspondant à la contrepartie locale.

Partenariats

Le partenaire principal de ce projet a donc été le président du comité rural.

CONSTRUCTION DU COLLEGE- LYCEE DE TANAFF

ASSOCIATIONS NEMA ET AFAC



DOMAINE D'INTERVENTION	Education
ZONE D'INTERVENTION	Tanaff
DATE DU PROJET	2013 – En cours
BENEFICIAIRES	Jeunes de Tanaff et des alentours
ESTIMATION BUDGETAIRE	170 Millions FCFA (environ 260 000€)

Objectif

- ❖ Construction d'un collège/Lycée à Tanaff

Contexte

Tanaff dispose d'un collège de 12 classes dont la capacité d'accueil est insuffisante pour les 1000 collégiens qui y étudient.

Par ailleurs, après le collège, il est de plus en plus difficile pour les étudiants de Tanaff de trouver une famille d'accueil, que ce soit à Sédhiou, à Kolda ou à Ziguinchor villes dans lesquelles existent des lycées. Cette difficulté est considérée comme la première cause de rupture scolaire.

Ainsi, les membres de l'association AFAC et NEMA, en partenariat avec la mairie de Tanaff ont conçu un projet d'agrandissement du collège et de construction du lycée de Tanaff.

Financement

En 2013, le PAISD a accordé une subvention pour la construction de cette infrastructure pour un montant de 120 millions de FCFA correspondant à 70% du budget de la construction. La contrepartie communautaire doit s'élever à près de 50 M de FCFA. Les associations Nema et AFAC ont déjà contribué à hauteur de 3 M de FCFA, et peuvent difficilement faire plus. La communauté et la mairie de Tanaff auraient quand a elle déjà mobilisé environ 20 M de FCFA.

Pour l'instant le projet n'a donc pas encore démarré puisqu'il Il manque encore 25 M de FCFA pour que le PAISD débloque la subvention. La mairie est entrain de conduire une activité de plaidoyer auprès de la direction des Investissements à Dakar pour mobiliser le budget manquant.

Partenariats

L'association Nema et AFAC sont partenaires de la Mairie de Tanaff pour la réalisation de ce projet.

CREATION DU CENTRE DE SANTE DE SEDHIOU

KANDEMA



DOMAINE D'INTERVENTION	Santé
ZONE D'INTERVENTION	Commune de Sédhiou (Département de Sédhiou)
DATE DU PROJET	2007-2010
BENEFICIAIRES	La population de la commune de Sédhiou et des villages alentours
ESTIMATION BUDGETAIRE	40 millions FCFA (environ 60 000€)

Objectif

- ❖ Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé pour la population de la commune de Sédhiou et des villages alentours.

Contexte

La ville de Sédhiou possède un seul hôpital. Constatant une certaine inaccessibilité pour les habitants d'une partie de la ville et la présence d'une léproserie désaffectée, l'association Kandema a décidé d'initier un projet sanitaire. Dans un premier temps, les membres de l'association ici ont communiqué avec les membres de l'association là-bas qui ont établi un diagnostic avec la population et entamé les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires auprès de la municipalité.

Partenariats

L'association locale à Sédhiou a rédigé le projet qui a été soumis à l'association Kandema en Catalogne pour la recherche de financements. Le partenariat avec les autorités locales a permis d'impliquer la municipalité qui a mis à disposition des personnels de santé une fois l'édifice construit et aménagé. Un appel d'offre a été passé pour la réalisation des gros travaux par l'association locale. Afin d'assurer la pérennité et le bon ancrage du projet sur le territoire, un comité de suivi a été mis en place. Il est composé d'habitants du quartier et veille au bon déroulement du service de santé proposé par le centre.

Financement

Le budget total du projet est d'environ 40 millions de FCFA. Sur ces 40 millions, 7 ont été financés par la mairie de Mollets et le reste par le Fonds Catalan de Cooperación. Les différents bailleurs se sont rendus sur place pour l'inauguration et pour la réalisation d'une évaluation du projet. Les membres de l'association Kandema ont uniquement appuyé la recherche de financements mais n'ont pas cofinancé le projet.

Résultats

- ❖ Le centre de santé est fonctionnel et soigne la population alentour ;
- ❖ Le personnel médical est pris en charge par l'Etat ;

APPUI AU CENTRE DE SANTE DE KITIM

ASSOCIATION DES JEUNES DE KITIM EN ESPAGNE



DOMAINE D'INTERVENTION	Santé
ZONE D'INTERVENTION	Village de Kitim, alentours de Tanaff (Commune de Tanaff, Département de Goudomp)
DATE DU PROJET	2009-2012
BENEFICIAIRES	La population du village de Kitim
ESTIMATION BUDGETAIRE	1,6 million FCFA (environ 2500€)

Objectif

- ❖ Améliorer l'accès à des soins de santé de qualité pour la population de Kitim par la remise en service de la case de santé de Kitim.

Contexte

La case de santé avait été construite par le village mais n'était pas en service car il n'y avait pas de personnel médical. Tanaff se trouvant à 10km ils ont décidé en concertation avec la population de conduire une initiative visant à remettre en service la case de santé.

Fonctionnement

Pendant les trois années du projet, le budget alloué a permis de payer le salaire d'une infirmière ainsi que l'envoi, une fois par an, de médicaments et matériel médical.

Financement

Pour les trois années de fonctionnement le budget a été d'environ 2500€. Ces fonds proviennent uniquement des cotisations des membres de l'association. La principale difficulté a été de maintenir la régularité des cotisations avec la crise. Cette difficulté a eu raison du projet en 2012 et aujourd'hui la case de santé n'est plus ouverte car ils n'ont pas pu continuer à payer l'infirmière.

Partenariats

L'association a, pour ce projet, collaboré avec la communauté et le centre de santé de Kitim.

Résultats

Pendant les trois années de fonctionnement, la population de Kitim a eu accès à des premiers soins de manière satisfaisante.

Perspectives

En 2012 les villageois et les ressortissants de passage ont fait leurs doléances auprès de la municipalité et de la région pour solliciter l'intégration du centre à la carte sanitaire.

Il est aujourd'hui question de relancer les cotisations pour pouvoir remettre en route la case de santé et essayer d'impliquer plus concrètement les autorités.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



IOM • OIM